

Pool 1	
1- ARTHUR PIGEON 2	5- COLLÈGE FRANÇAIS
2- DE MORTAGNE	6- DUROCHER ST-LAMBERT 4
3- COLLÈGE ST-MAURICE	7- SÉMINAIRE STE-TRINITÉ
4- DUROCHER ST-LAMBERT 3	

Pool 2	
1- ARTHUR PIGEON 1	5- ÉDUCATION INTERNATIONALE
2- DUROCHER ST-LAMBERT 2	6- JEAN DE LA MENNAIS
3- BERNARD-GARIÉPY	7- JACQUES- ROUSSEAU
4- DUROCHER ST-LAMBERT 1	

Chaque équipe disputera 4 matchs

Chaque match = deux (2) sets de 25 points

Les 3 pools de motion-démotion seront fait à la suite des résultats de ce premier tournoi. Le classement par pool sera fait en fonction des sets gagnés

En cas d'égalité à deux équipes, le vainqueur du match entre ces équipes sera l'équipe la mieux classée pour le tournoi suivant.

En cas d'égalité à plusieurs équipes (ou si égalité à deux équipes qui ne se sont pas affrontées), le ratio points pour/points contre sera appliqué pour déterminer le classement.

Tournoi 1 Pool 1		POOL 1 2 x 25 pts								
		Terrain A			Terrain B			Terrain C		
Heure		1	VS	3	2	VS	6	4	VS	7
Samedi 5 novembre	9h00	1	VS	3	2	VS	6	4	VS	7
	10H00	1	VS	4	2	VS	7	5	VS	6
Séminaire Ste-Trinité	11H00	1	VS	2	3	VS	4	5	VS	7
	12H00	1	VS	5	3	VS	6			
	13H00	4	VS	5	6	VS	7	2	VS	3

Tournoi 1 Pool 2		POOL 2 2 x 25 pts								
		Terrain A			Terrain B			Terrain C		
Heure		1	VS	3	2	VS	6	4	VS	7
Dimanche 6 novembre	9h00	1	VS	3	2	VS	6	4	VS	7
	10H00	1	VS	4	2	VS	7	5	VS	6
Bernard-Gariépy	11H00	1	VS	2	3	VS	4	5	VS	7
	12H00	1	VS	5	3	VS	6			
	13H00	4	VS	5	6	VS	7	2	VS	3